

Roch-Olivier Maistre,
Président du Conseil d'administration
Laurent Bayle,
Directeur général

Samedi 24 et dimanche 25 avril
Une île, un monde
La Réunion et Mayotte

Vous avez la possibilité de consulter les notes de programme en ligne, 2 jours avant chaque concert,
à l'adresse suivante : www.citedelamusique.fr

Cycle **Une île, un monde**

La Réunion et Mayotte

Multiculturalité des îles françaises de l’océan Indien occidental

Dans leur grande diversité, les peuples des îles de l’océan Indien occidental partagent une histoire et plusieurs éléments culturels. Mayotte, située géographiquement dans l’archipel comorien, est née de la rencontre entre l’Afrique, le monde indo-mélanésien, le monde arabe et l’Europe.

Par ailleurs, La Réunion, située à l’est de Madagascar, fait partie des îles dites créoles. Son histoire est plus récente car elle se naît avec la période coloniale. Son peuplement s’est construit d’un mélange progressif d’Européens et de déportés malgaches et africains. À cela s’ajoutent, au fil du temps, les apports asiatiques et arabo-musulmans.

Les musiques de ces deux îles constituent alors le meilleur indice de ces mondes multiples. Elles authentifient des emprunts culturels et leur assimilation, ainsi que des nouveaux processus nés de la résurrection de certains genres musicaux et de l’acquisition de configurations identitaires originales. Ces musiques véhiculent une mémoire commune et précieuse. Il s’agit notamment de l’histoire de la survie des peuples dans un passé sombre tel que celui de l’esclavage. Aujourd’hui encore ces artistes aux voix profondes chantent en rendant hommage à leurs ancêtres. De cette manière, ils éveillent l’empathie de leurs peuples.

Administrativement parlant, La Réunion et Mayotte constituent des territoires ultramarins de la France. Toutefois, leur culture présente une complexité et une richesse à part entière grâce à cette logique métisse renouvelée sans cesse à travers plusieurs vagues de mondialisation. Bien que les musiques présentées dans ces concerts ne forment qu’une partie de ce grand ensemble très divers des territoires d’outre-mer, elles donnent largement l’idée de cette diversité française.

Victor Randrianary

SAMEDI 24 AVRIL – 18H30
25 AVRIL – 15H00

Tambours sacrés de la Réunion

Tambours malbar
Frédéric Beaupage, Grégory Uldéric,
Nelson Itema, Jean Bruno Lauret,
Olivier Mayen, Jean-François Sellom,
Laurent Fredouil, Cédric Stéphane
Tailame, Bryan Grondin, tambours

SAMEDI 24 AVRIL – 20H

Maloya

Urbain Philéas et la famille Lélé
(La Réunion)

Urbain Philéas, Judicaël Philéas,
Béatrice Philéas, Marie-Claude
Philéas, voix
Fabrice Lambert, *kayamb*
Jules Benard, *roulèr*
Luciano Alcimédon, *sati*
David Doris, *congas*

Gramoun Sello et son ensemble
(La Réunion)

Gramoun Sello, Larissa Latour,
Élodie Visnelda, voix
Sandy Nida, voix, triangle
Éric Porto, voix, *sati*
Emmanuel Assati, voix, *kayamb*
Mickaël Talpot, voix, *roulèr*
Laurent Dalleau, voix, *congas*

SAMEDI 24 AVRIL – 22H30

Bal séga

René Lacaille et son orchestre
(La Réunion)
René Lacaille, voix, accordéon, ukulélé
Oriane Lacaille, percussions, clavier,
chœur
Marc Lacaille, Yanis Lacaille,
percussions
Julian Babou, guitare
Yann Deneque, saxophones, clarinettes

DIMANCHE 25 AVRIL – 16H30

Traditions de Mayotte

Del, chant, luth, *kabossa*
Ensemble de danse masculine
chigôma et de chant *milelezi*
Tadjidine Moussa, Antoy Mari
Nahouda, chant
Anly Attoumani, Saïd Chanfi,
Mouhamadi Kamardine,
Saindou Massoundi Souffou, percussions
Anli Harouna, Massoundi,
Echati Alihamidi, Malidi Harouna,
Mouhamadi Attoumani, Moussa Madi,
Chaka Daoud Regice, Maria Dancel,
Assoumani Hamada, Said Henry,
Bin Soidiki Mohamed Zaki,
Amboudi Boura, Souf Mistoihi,
Nidoïni Ali, Mohammed Daoud,
Midhoime, danse

Ensemble de femmes *deba*

Assanati Hamidani, chorégraphe
Madania Ali, Inchaty Mahamouda, *imam*
Idrissa Ousseny Nourou, Faidati
Idrissa, chant, *msindrio*
Sadanati Daroussi, Moïna Saindou
chant, *tari*
Toyba Idrissa, Adidja Said ,Nihadi
Bint Said Attoumani, Mariama
Mahamouda, Ismainla Akissami,
Moida Abdou, Zakia Hamada,
Andjilaty Alidy, danse

Le balancement des flots

Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien ont accueilli les peuples voyageurs qui le sillonnent depuis des siècles. Située à l'extrême sud-est de l'archipel des Comores, Mayotte est habitée pas loin d'un millénaire avant La Réunion. Elle s'épanouit d'abord dans la culture swahilie importée des rivages de l'Afrique orientale autour du IX^e siècle. Avec les navires en provenance des côtes de la Perse ou du Yémen, qui commercent entre les ports du canal de Mozambique, s'implante un islam tolérant vis-à-vis des pratiques animistes déjà présentes. Sous l'autorité des sultans shirazi, du XVI^e siècle jusqu'au début du XIX^e, les mélodies et modes moyen-orientaux rencontrent la polyrythmie bantoue, adoucie par le balancement des flots. Mayotte passe sous la domination des Malgaches, ses plus proches voisins, dans les années 1830. Mais l'influence du tempo entêtant de leur musique reste superficielle et réservée aux formes plus modernes, alors qu'il constitue le principal moteur des musiques populaires dans l'archipel des Mascareignes, notamment à La Réunion.

Le chant soufi des femmes

Dans la riche tradition de Mayotte, la musique accompagne chaque étape du développement de l'individu. Certaines sont l'apanage des hommes, comme le *chigôma*, danse héritée de Zanzibar rassemblant tous ceux qui souhaitent y prendre part. Également masculine au début du siècle dernier, le *deba* est aujourd'hui une pratique exclusive des femmes. Sa danse d'une grande douceur s'inspire de la culture hindoue, alors que ses chants sacrés proviennent de la mystique arabe. Spécifiques à la culture mahoraise, les ensembles de *deba* peuvent réunir jusqu'à une centaine de femmes et de jeunes filles, toutes générations confondues, regroupées par quartiers et par affinité autour d'une matrone initiée. Il n'est pas de semaine, voire de jour en période de vacances à Mayotte, sans que s'élèvent les voix aériennes d'un de ces chœurs. Qu'il s'agisse d'accueillir des pèlerins de retour du *hadj*, de fêter la circoncision d'un enfant ou le succès de son aîné au bac, le *deba* accompagne tout événement où s'exprime la joie. L'harmonie douce, lancinante du chœur enfle et se creuse comme la houle au rythme des tambours, pendant que la voix claire de la soliste énonce les paroles mystiques. La symbolique amoureuse de la poésie soufie, son ouverture et sa tolérance sont une pédagogie de vie pour les jeunes filles et servent de lien dans le monde des femmes. L'origine du *deba* remonte à plus de quatre siècles. « *Le genre tient son nom de l'historien Abderahman Adebbaïin, né au Yémen le 8 octobre 1461, dont les poèmes interprétés lors des cérémonies soufies lui avaient acquis une grande réputation dans l'ensemble de l'archipel des Comores* », explique Abdoulkarim Bensaïd, de la direction des Affaires culturelles du conseil général de Mayotte.

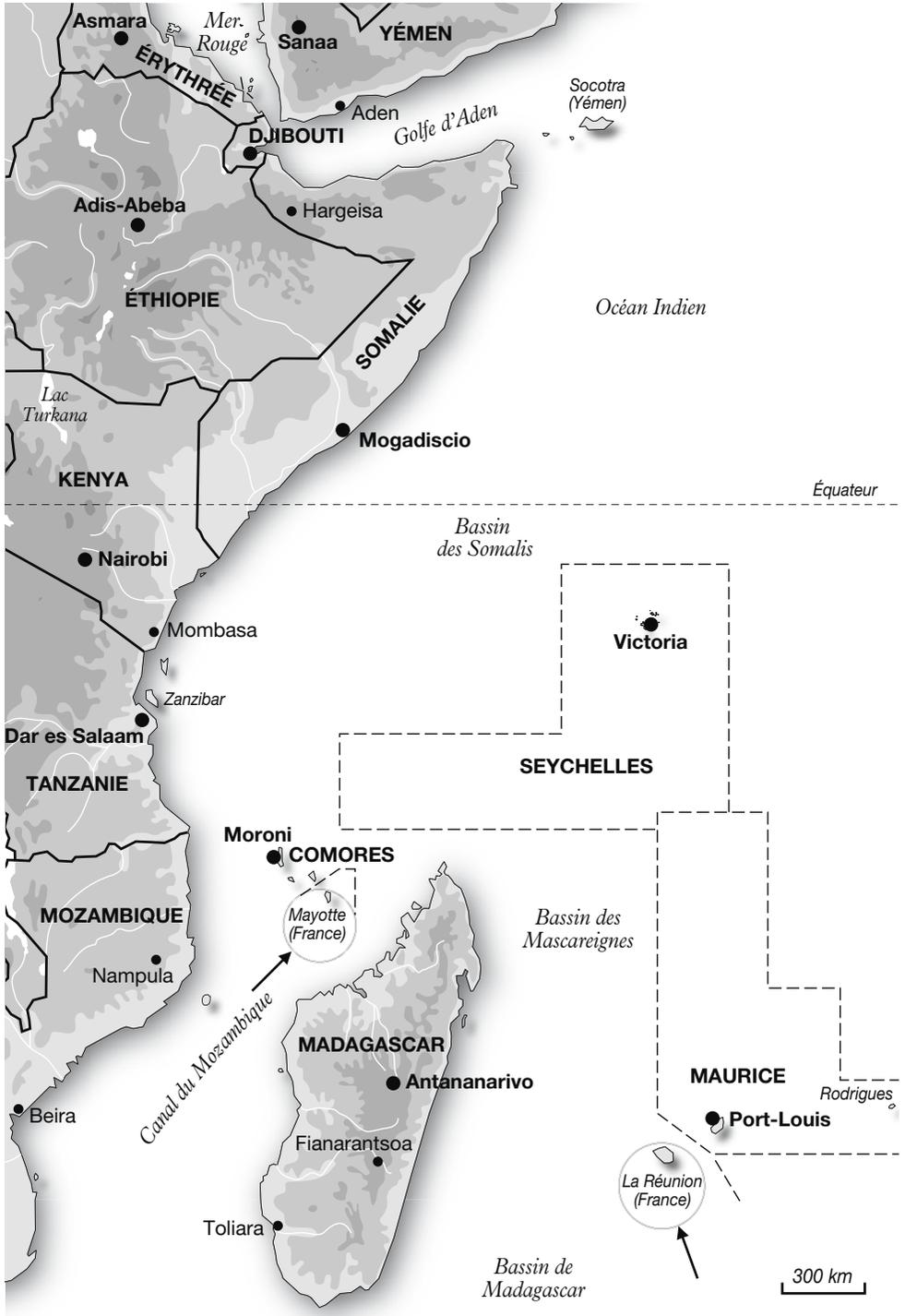
Le chant du culte des morts

Le rythme de 6/8 propre aux musiques de Madagascar s'est répandu dans la plupart des terres insulaires situées à l'est de l'île rouge. Il arrive à La Réunion avec les esclaves transportés par les Français, qui ont pris possession de cette terre volcanique encore inhabitée en 1642, la baptisant île Bourbon. La proximité de Madagascar en fait l'un des principaux fournisseurs de main d'œuvre servile achetée par les colons pour exploiter leurs plantations. Le *maloya* prend sa naissance au sein de cette société de Cafres, nom donné aux Noirs à La Réunion. Son rythme, sa danse et ses chants sont liés aux fêtes de célébrations des ancêtres et accompagnent les veillées mortuaires. Le « service kabaré », adapté d'un rite sacré malgache, est pratiqué en secret. Ce culte rendu aux esprits des ancêtres à la tombée de la nuit se prolonge sous la pâleur de la lune baignant les frondaisons luxuriantes, dans la chaleur profane d'une danse qui confine à la transe.

Jusque dans les années soixante, ce *maloya* des ancêtres est méprisé par la majorité des Réunionnais et réprimé par les autorités. Mais les ouvriers des plantations, qui se retrouvent traditionnellement pour fêter le samedi soir, le pratiquent encore en cachette. Et à ce climat de clandestinité s'associent bientôt les revendications des autonomistes. « *Le parti communiste réunionnais (PCR) va aider le maloya à sortir du cadre strictement familial, rituel ou d'amusement entre les ouvriers, pour le faire partager à tout le monde. Avec Firmin Viry, un grand du genre affilié au PCR, le maloya devient un ferment politique et subversif à La Réunion. Ce qui lui vaut d'être encore plus réprimé* », raconte le chanteur Danyel Waro, lui-même disciple de Firmin Viry. Depuis, grâce au talent notamment de ces artistes et de la famille Lélé, le *maloya* a trouvé sa voie sur les scènes internationales et sa tradition vient d'être inscrite par l'Unesco comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

René Lacaille est aussi le passeur international d'un style réunionnais dont il est l'un des rares détenteurs. À une époque où le disque et la radio étaient encore des exceptions à La Réunion, il s'est formé sur le tas, en famille, à l'âge de 7 ans. « *Mon père était l'un des deux seuls accordéons d'accordéons sur toute l'île, raconte-t-il. Il a fait un peu tous les métiers : bûcheron, vendeur de poissons, de cacahuètes... On ne pouvait pas gagner sa vie comme musicien. Nous étions cinq garçons et trois filles à la maison et tout le monde jouait de la musique : ma mère faisait la grosse caisse.* » La famille allait à pied là où l'on demandait l'orchestre pour animer les mariages, les bals ou le carrousel de la fête foraine. Ainsi René a-t-il mémorisé un foisonnant répertoire de *ségas* et autres airs transmis depuis plusieurs générations. Ils reviennent au gré de son inspiration fredonnée sur les touches de son accordéon. Et l'on peut dire que son talent est parvenu à préserver l'esprit de cette « *mizik lontan* », celle que l'on dansait aux temps d'avant...

François Besignor



SAMEDI 24 AVRIL – 18H30

DIMANCHE 25 AVRIL – 15H00

Rue musicale

Tambours sacrés de la Réunion

Tambours malbar

Frédéric Beaupage, Grégory Uldéric, Nelson Itema, Jean Bruno Lauret, Olivier Mayen, Jean-François Sellom, Laurent Fredouil, Cédric Stéphane Tailame, Bryan Grondin, tambours

Avec le soutien de la Direction des Affaires Culturelles, du Conseil Régional, du Conseil Général et des théâtres départementaux de La Réunion.

En collaboration avec le Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion.

Durée du concert : environ 45 minutes.

Tambours sacrés de La Réunion

La tradition des tambours sacrés a été amenée à La Réunion par les travailleurs engagés en provenance d'Inde. Sa pratique a disparu dans sa terre d'origine, mais a été sauvegardée à La Réunion. Habituellement, ces instruments trouvent leur place dans les temples tamouls. Ils accompagnent aussi la procession et la marche sur les braises. D'après les tenants de la tradition, les tambours permettent la relation avec les divinités. Dans ce grand ensemble des membranophones, il y a le tambour sur cadre circulaire *tapou*. L'instrumentiste le tient à l'épaule grâce à la lanière accrochée au tambour et le frappe avec deux baguettes. L'orchestre possède des *tapou* de différentes tailles. On utilise également le tambour cylindrique à deux peaux *morlon*. Le tambourineur le frappe avec une baguette de la main droite puis à la main sur la face gauche. Enfin, il y a le membranophone à caisse métallique *sati*. Ce dernier est aussi frappé par deux baguettes. Depuis 1996, les tambours sacrés se jouent dans un cadre plus large et pour un public international.

À la base, chaque son et chaque rythmique sont destinés à une divinité. Ces sons qualifiés – par les tenants de la pratique – de très dansants et très rythmiques sont un moyen d'entrer en contact avec tout être humain. Premièrement, ils incitent une certaine ardeur chez les tambourineurs, puis font déborder une décharge d'enthousiasme chez le public. Un moment riche d'émotions collectives et de partage. Certains qualifient ces tambours sacrés de thérapie des ondes.

Victor Randrianary

SAMEDI 24 AVRIL – 20H

Salle des concerts

Maloya

Urbain Philéas et la famille Lélé (La Réunion)

Urbain Philéas, Judicaël Philéas, Béatrice Philéas, Marie-Claude Philéas, voix

Fabrice Lambert, *kayamb*

Jules Benard, *roulèr*

Luciano Alcimédon, *sati*

David Doris, *congas*

entracte

Gramoun Sello et son ensemble (La Réunion)

Gramoun Sello, Larissa Latour, Élodie Visnelda, voix

Sandy Nida, voix, triangle

Éric Porto, voix, *sati*

Emmanuel Assati, voix, *kayamb*

Mickaël Talpot, voix, *roulèr*

Laurent Dalleau, voix, *congas*

Avec le soutien de la Direction des Affaires Culturelles, du Conseil Régional, du Conseil Général et des théâtres départementaux de La Réunion.

En collaboration avec le Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion.

Ce concert est enregistré par France Musique.

Fin du concert vers 22h50.

Maloya de La Réunion

Selon la tradition orale à La Réunion, *maloya* désigne un chant de souffrance, né et pratiqué par les Réunionnais dans le système servile. Ces esclaves chantaient la douleur de la déportation et la dureté des travaux dans les camps. Blues et musique de résistance. Au fil du temps, le genre *maloya* a pris deux formes : concert et rituel sacré appelé *kabar* ou *servis kabar*. Ce dernier consiste à rendre un culte aux défunts ancestralisés. De cette manière, ces ancêtres prennent possession des vivants durant les rituels. Actuellement, le *maloya* porte tout un emblème : chant des ancêtres fondateurs, chant de résistance et combat pour la liberté ; donc un symbole fort de l'identité réunionnaise. L'île possède quelques grands noms et repères du *maloya* dont la famille Lélé qui fait partie des plus illustres voix que les Réunionnais appellent *zarboutan de nou* *kilitir* ou piliers de notre culture. Cette musique est aussi un appel à la danse :

Rythmé par le hochet *kayamb*, sur fond d'un doux clapotis.

Soutenu par les claquements de mains, la danse et le tambour *roulèr*.

Le *maloya* est en route, mes amis, mettez vos pagnes !

Ô Sire Maloya, me voici Sire Maloya,

Emportez-moi sur votre envol !

Urbain Philéas et la famille Lélé

Granmoun Lélé ou Julien Philéas de son vrai nom était un ouvrier. Décédé en 2004, il était surtout connu comme chanteur de *maloya*. Sa musique a été souvent qualifiée de *maloya* spirituel, il a évolué d'abord dans le milieu rituel avant de faire un nom dans le *maloya* type concert. La voix tout comme la musique est une question d'héritage dans la famille Lélé. Héritage des ancêtres indiens et malgaches.

À travers ce concert, la famille héritière Lélé présente deux aspects du *maloya* : le traditionnel puis une nouvelle forme, un *maloya* coloré (selon le terme d'Urbain Philéas). Cette nouvelle expression est caractérisée par trois éléments :

1. La polyphonie. En effet, le *maloya* dit traditionnel est souvent exécuté entre l'unisson et l'hétérophonie.
2. La forme. Il ne s'agit pas forcément de la forme répétitive et responsoriale entre une soliste et un chœur. Ici, la musique raconte des histoires, et la musique même est segmentée selon les différentes parties de l'histoire.
3. La chorégraphie. La danse varie entre le rap et la danse des oiseaux en s'inspirant du rapace *papango* malgache.

Toutefois, la force de la voix de Gramoun Lélé trouve toujours une continuité à travers les concerts de ses descendants. Avant d'être jouées sur scène, ces musiques ont été éprouvées dans les rituels *kabar*. Il s'agit donc ici de voix habitée par cette relation aux ancêtres. Dans cette famille, on explique aussi que la voix puissante appuyée par les rythmiques du tambour *houdou* amène le public jusqu'à un certain débordement émotionnel.

Victor Randrianary

Gramoun Sello

Gramoun Sello s'inscrit dans la fondation même d'un *maloya* transmis dans l'espace familial tout comme Firmin Viry ou beaucoup d'autres. De son vrai nom Michel Sophie, Gramoun Sello est né à Saint-Louis de La Réunion en 1949. Tout petit, il travaille dans les champs de cannes et s'est très vite imprégné du *maloya* tout en développant une pratique assidue du rituel kabaré.

C'est en 1980 que Gramoun Sello s'installe à Saint-Pierre à la Ligne Paradis et fonde avec quelques amis la légendaire troupe Roséda, avec laquelle il enregistre pour la première fois un 33 tours en 1983. Les enregistrements s'enchaînent dans le courant des années 80 et placent la troupe Roséda parmi les valeurs sûres du *maloya* traditionnel à son époque. Gramoun Sello a réalisé plus de dix enregistrements avec la troupe Roséda – des albums pour la plupart introuvables aujourd'hui sur le marché.

Gramoun Sello est aujourd'hui une des grandes références d'un *maloya* inscrit dans les racines et dans l'histoire de La Réunion.

Alain Weber

SAMEDI 24 AVRIL – 22H30

Rue musicale

Bal séga

René Lacaille et son orchestre (La Réunion)

René Lacaille, voix, accordéon, ukulélé

Oriane Lacaille, percussions, clavier, chœur

Marc Lacaille, Yanis Lacaille, percussions

Julian Babou, guitare

Yann Deneque, saxophones, clarinettes

Fin du concert vers 0h30.

René Lacaille

Le *séga* constitue l'un des genres musicaux majeurs de La Réunion. Cette musique a pris ses racines dans de multiples rencontres entre l'Europe et l'Afrique : les danses européennes – polka, valse... – et les rythmiques afro-malgaches par exemple. Cet art musical est souvent réduit à tort à une musique de salon. Toutefois, les contextes et les textes du *séga* révèlent une pratique du terroir par excellence d'une société créole. Convivialité et partage font partie des valeurs fondamentales du *séga*. De par ces caractères, cette musique contient l'ethnographie et la chronique de la société dont elle émane. Puis, en plongeant au cœur de cet art, force est également de constater la variété de styles. Enfin, il est important de remarquer que le *séga* est un vrai patrimoine commun aux îles de l'océan Indien occidental.

René Lacaille s'inscrit foncièrement dans cette essence en pratiquant un *séga* très ouvert. Le mot couleur prend une importance particulière dans sa conception de la musique. En effet, son parcours riche de rencontres et d'échanges l'a amené à faire un *séga* à la croisée de plusieurs genres tout en gardant la base du *séga*. Parfois, Lacaille nous amène entièrement dans le *séga* traditionnel réunionnais avec la signature rythmique de la musique et le texte en créole. De temps à autre, il déroute en utilisant une orchestration et des instruments venant d'ailleurs, tel le *charango* latino-américain. Dans tout cela, l'énergie, la subtilité de son accordéon, et la virtuosité de chaque instrumentiste installent une espèce de délire à faire oublier le temps. Il arrive que Lacaille parte de simples jeux de mot, puis la voix devient jeux rythmiques et poésie. René Lacaille est aussi l'homme de l'harmonie musicale : différents langages s'y trouvent, dont la tendance blues. Ces différentes couleurs que l'artiste aime à nommer de caméléon lui ont valu un succès sans frontières et plusieurs titres honorifiques dont le Grand Prix du disque de l'Académie Charles-Cros. Une vraie musique du monde dans le sens littéral et noble du terme.

En somme, cette musique très colorée est une invitation.

Victor Randrianary

DIMANCHE 25 AVRIL – 16H30

Salle des concerts

Traditions de Mayotte

Del, chant, luth, *kabossa*

Ensemble de danse masculine *chigôma* et de chant *milelezi*

Tadjidine Moussa, Antoy Mari Nahouda, chant

Anly Attoumani, Saïd Chanfi, Mouhamadi Kamardine, Saindou Massoundi Souffou, percussions

Anli Harouna, Massoundi, Echaty Alihamidi, Malidi Harouna, Mouhamadi Attoumani, Moussa

Madi, Chaka Daoud Regice, Maria Dancel, Assoumani Hamada, Saïd Henry, Bin Soidiki

Mohamed Zaki, Amboudi Boura, Souf Mistoihi, Nidoïni Ali, Mohammed Daoud, Midhoïme, danse

entracte

Ensemble de femmes *deba*

Assanati Hamidani, chorégraphe

Madania Ali, Inchaty Mahamouda, *imam*

Idrissa Ousseni Nourou, Faidati Idrissa, chant, *msindrio*

Sadanati Daroussi, Moina Saindou chant, *tari*

Toyba Idrissa, Adidja Saïd, Nihadi Bint Saïd Attoumani, Mariama Mahamouda, Ismainla

Akissami, Moida Abdou, Zakia Hamada, Andjilati Alidy, danse

Avec le soutien du Conseil Général de Mayotte, en collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles de Mayotte.

Ce concert est enregistré par France Musique.

Fin du concert vers 19h.

La musique de Mayotte

La musique de Mayotte présente des réalités complexes et possède des particularités assez rares. Elle s'est enrichie au fil du temps des apports est-africain, arabo-musulman, malgache et occidental, tout en partageant beaucoup d'éléments issus de l'archipel. Les musiques dites à la fois culturelles et culturelles sont prospères dans cette société majoritairement musulmane. À cela s'ajoutent les musiques cérémonielles animistes, les musiques profanes (chant de travail, berceuses, genres enfantins, blues...). Ces imbrications d'origine culturelle sont plus que jamais présentes, dans un dynamisme croissant à Mayotte. Ces musiques accompagnent les grandes subdivisions calendaires de l'année : certains genres apparaissent par exemple spécialement après la rupture du jeûne du ramadan. La plus grande saison musicale se situe pendant l'hiver austral (juillet, août et mi-septembre), dans lequel l'ensemble des communes vit pratiquement jour et nuit dans une véritable polymusique. En effet, plusieurs genres musicaux sont exécutés au même moment sur les mêmes espaces.

Deba

Le *deba* est une musique et danse religieuse exclusivement féminine et musulmane. Le texte en arabe est tiré des livres sacrés. Cet art se pratique dans différents contextes. Il peut être une louange faisant suite à un pèlerinage à la Mecque. Les danseuses viennent accueillir les pèlerins à leur arrivée sur l'île. Le *deba* se déroule alors entre l'aéroport et la maison. Cette danse constitue un rite expiatoire durant la période du ramadan ou également une gratification à Dieu dans une fête villageoise. De plus en plus, le *deba* est pratiqué lors de différentes célébrations. Dans ce cas, cette danse se déroule dans un lieu bien décoré : le *bandra bandra*. Les jeunes femmes prennent le temps de s'entraîner au *deba*. Le plus souvent ces séances d'apprentissage se passent à l'école coranique *madrassi*. Parfois, elles répètent dans les cours des écoles ou tout simplement dans les lieux disponibles, sous le regard des doyennes. De plus en plus, tout est prétexte à faire du *deba* à Mayotte.

Pendant que les danseuses sont debout, la plupart du temps, les percussionnistes sont assises par terre. La forme musicale est souvent responsoriale : une chanteuse principale chante une mélodie, reprise par la suite par le chœur. Un ensemble de percussions – souvent de différentes tailles – accompagne le chant : tambour sur cadre *tari*, tambourin à cymbalette. Ces instruments exécutent différentes figures rythmiques dans une espèce de concert de timbres. La danse est basée sur des mouvements de bras, de mains (très minimalistes) et de la tête. Un modèle fait face aux danseuses qui imitent ses gestes... Le tout s'exécute dans un mouvement d'ensemble harmonieux. Le charme de cette danse gracieuse est appuyé par l'effet des bijoux qui ornent le corps des femmes ainsi que des robes colorées qu'elles portent. Un concert de *deba* est un moment mêlé de charme et de spiritualité.

Chigôma

C'est une danse de mariage et de cérémonie. Le *chigôma* est aussi considéré comme une chorégraphie de type cérémonial. En effet, les hommes revêtent leurs plus beaux vêtements. À l'origine, il s'agissait d'une danse d'hommes. À présent, les femmes s'y intègrent aussi. Elles s'habillent en *kishali* et *salouva*. Leurs bras et leur cou arborent des parures d'or. La danse est dirigée par des solistes dont le rôle peut tourner. Ces derniers réalisent des mouvements corporels qui exigent beaucoup d'endurance (alternance entre la position debout et accroupie). Le groupe exécute des pas minutieux dans le mouvement suivant : un pas en arrière, un pas en avant, un mouvement circulaire... La partie haute du corps réalise des gestes lents signifiant la fierté (port de la tête, mouvements des bras). La musique du *chigôma* est constituée de chants de forme responsoriale entre les solistes et le groupe, d'un ensemble de quatre tambours et d'un sifflet. Ce dernier harmonise les mouvements et les différentes parties. La voix dite projetée est une véritable performance dans le *chigôma*. Cette technique alterne souvent avec une sorte de plainte, donnant ainsi un charme particulier qui incite les danseurs à soigner leurs mouvements saccadés et minimalistes du corps. Le *chigôma* fait partie de la plus grande passion de Mayotte.

Del : voix et luth *gabossi* de Chiconi

Chiconi est un chef-lieu connu comme un véritable haut lieu de la culture notamment hérité de l'ancienne culture sakalava de Madagascar. Cette commune est actuellement une référence en termes de pratique ancienne. Plusieurs artistes mahorais apprennent avec les maîtres de Chiconi. C'est le cas de Del qui a appris entre autres auprès du maître du luth *gabossi* Kolo Assan. Del inscrit sa musique dans cette tradition. En solo, il chantera avec l'instrument mythique *gabossi*. Il s'agit d'un luth issu du *quanbus* yéménite. Toutefois, le timbre et les rythmiques de l'instrument s'inscrivent dans une culture panafricaine et malgache du Nord. L'artiste chante plusieurs thèmes dont la société, la famille, la politique... Ainsi, il dénonce toute forme d'hypocrisie et d'égoïsme, facteurs de blocage du développement. Del accuse particulièrement la politisation généralisée de la vie publique et de la culture. Du point de vue esthétique, sa musique est répétitive avec des microvariations mélodico-rythmiques. L'artiste aime installer une sorte de dialogue entre son instrument et sa voix. Cette voix alterne souvent quelques techniques : voix projetée, son tenu, voix à bouche fermée... donnant une couleur blues. Un vrai voyage au cœur de la tradition de Chiconi.

Victor Randrianary

Et aussi...

> CONCERTS

DU 17 AU 25 JUIN

Le continent indien
De la tradition à Bollywood

JEUDI 17 JUIN, 20H

Chants sikhs et qawwâli (Inde du Nord)

Ensemble Sewak Dhadi Jatha, chants épiques et de bravoure sikhs de Sangrur

Ensemble Nizami Bandhu
Ustad Chand Nizami, chant

VENDREDI 18 JUIN, 20H

Sizero Tabla Experience (Inde du Nord et Grande-Bretagne)

Vijay Ghate, tabla
Niladri Kumar, sitar, zitar
Talvin Singh, tabla électronique, Dj
Taalís, percussions
Agnelo Fernandes, clavier
Shounak Abhisheki, chant
Sheetal Kolvalkar, Kaveri Agashe, danse *khatak*
Vikram Shankar, Vj

SAMEDI 19 JUIN, 20H

Bhangra diaspora (Grande-Bretagne)

The Dhol Foundation
Avec danse traditionnelle *bhangra* et *gidda*, VJ-ing et DJ-ing
Ensemble Sitar Funk
Johnny Kalsi, direction artistique

> ÉDITIONS

Petit Atlas des musiques du monde
220 pages – 2006 – 29,90 €

VENDREDI 25 JUIN, 20H

Bollywood Flashback (Inde du Nord)

Ek anokha safaar
(Un voyage insolite, création)

Terence Lewis Dance Company
Angeli et Sohail Kaul, chant
Shiva Aka, chorégraphie

> SALLE PLEYEL

SAMEDI 26 JUIN, 16H

Kûtiyâtam Théâtre rituel d'Inde du Sud

Shakuntalâ et l'anneau du souvenir

Troupe du Natana Kairali
Gopal Venu, direction artistique

> MUSÉE

9 MAI, DE 14h30 À 17h30
Concert-promenade

Terre et déserts

À la découverte des déserts d'Afrique et d'Amérique ainsi que des steppes d'Asie centrale grâce à la musique et aux contes. Avec un atelier autour des instruments du monde pour les 7/14 ans et leur famille.

> PRATIQUE MUSICALE

Adultes : Percussions des DOM-TOM
Cycle annuel de 30 séances,
les **lundis de 18h30 à 20h30**
De septembre à juin

Jeunes : Percussions de l'île de La Réunion
Cycle trimestriel de 8 séances,
les **samedis de 14h30 à 16h30**
d'avril à juin

Enfants de 8 à 11 ans.

> MÉDIATHÈQUE

En écho à ce concert, nous vous proposons...

Sur le site Internet <http://mediatheque.cite-musique.fr>

... d'écouter un extrait dans les « Concerts » :

Chansons de l'océan Indien, enregistré à la Cité de la musique en 1995

... de regarder un extrait vidéo dans les « Concerts » :

Cité-chanson : chansons de l'océan Indien par Danyel Waro, enregistré à la Cité de la musique en novembre 1995

(Les concerts sont accessibles dans leur intégralité à la Médiathèque.)

À la médiathèque

... d'écouter :

Cordéon kaméléon de René Lacaille et Tommy C. Jordan par Bob Brozman, Danyel Waro et Vincent Ségal • *Ti marte* de Firmin Viry • *Indo run maloya* de Jimmy Mariapin et Firmin Viry par l'ensemble Hamsa • *Couleurs Mayotte* avec Mikidache, Mamadi, Diho, Chakirès, M'Toro Chamou

... de lire :

À l'ombre du flamboyant de Chantal Grosliéziat • *Introduction au maloya traditionnel de La Réunion* de Frédéric Autret • *Musiques traditionnelles de La Réunion* de Jean-Pierre La Selve • *Ouvrir le poing* de Bertrand Hell • *Fabriquer un kaïamb* de Marie-Christine Salles

... de regarder :

Séga maloya de Olivier Mille • *Maloya, les racines de la liberté* de Marie-Claire Lui-Van-Sheng



ENSEMBLE DEBAA

Chant des femmes Soufies

Prix France Musique des Musiques du Monde 2009

francemusique.com

france musique





France Ô
**PARTENAIRE DE
TOUTES LES MUSIQUES**



Photo: France Télévisions, Julien Kraub / David Mansaud

franceo.rfo.fr



france**télévisions**